

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU 14 FÉVRIER 2018

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Hélène LA SALMONIE, Annick MICHAUD, Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Gérard CARREAU, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Éric LIMOUZIN

Excusés ou absents : Claire FOUNTAINE, José CERVERA, Roland DANO, Régis DUPERRIER., Brieuc PERNES.

Invités : Mme Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Cédric LEROY (excusé), Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

- Budget des commissions,
- Point d'étape et Points forts de développement 2018.

La séance se tient au siège de la Ligue à Talence. La séance est ouverte à 10h10'

En préambule et suite à une analyse rapide du compte de résultats de 2017, le BE étudie le moyen de trouver de nouveaux sponsors, vu le désengagement des territoires. Plusieurs pistes sont évoquées :

- La Fédération des Industries Nautiques.
- Le mécénat défiscalisé, mais il faut trouver des partenaires.
- Revoir la participation des Hors Région aux stages de Formation.
- Etudier de libérer des heures de secrétariat ou embaucher une personne dédiée à la recherche de sponsoring.

Pour la recherche éventuelle de sponsors par Aurélie, elle nous rappelle la vétusté du matériel informatique (12 ans), ainsi que l'achat de logiciel performant dans son travail de communication.

Nous demandons à Gildas en tant que salarié et à Brigitte en tant qu'élue, de travailler sur le sponsoring.

Pour les demandes de subventions, le dossier CNDS sera la copie du dossier Région.

Pour nous aider à répartir le budget Prévisionnel 2018, Raymond nous propose de partir des fiches- actions (9) composant les dossiers de subvention. Ce dossier a été établi par Raymond et Cédric, en y apportant une augmentation de 15% par rapport à 2017 sur des chiffres réels.

BUDGET PREVISIONNEL :

Féminines Ulla (Fiche action n° 6) : **Total de 9 550€** décomposé comme suit :

Stage 100% Féminin	8 900€ avec salaire de 3 encadrants sur 3 jours
Colloque	500€
Soutien équipage Ladies Only	150€

DECISION 1 : Le BE vote à l'unanimité une participation des stagiaires aux frais de 10€/jour/personne.

Deux structures sont candidates pour recevoir le stage 2018 les 29,30 et 31 août : Boyardville et le CNBO. Nous étudierons les devis.

Pour la Ladies Only 2019 il y aura appel à projet pour les équipages féminins pour ne pas récompenser toujours le même.

Aide aux régates Femme à la Barre 1 000€ (100€ par club jusqu'à concurrence de 10 clubs).

DECISION 2 : Le BE Décide de réintégrer une aide aux clubs qui organiseront en 2018 une régata Femme à la Barre.

Cette décision porte le budget de la commission Féminine à **10 550€**.

Handivoile Francis (Fiche Action 7) : **Total de 6 400€** décomposé comme suit :

Encadrement stages et compétitions (20 jours)	2 400€
Journées départementales	2 000€

Pour la Formation des entraîneurs évaluée à 2 000€. **Nous insistons pour que la Ligue fasse un appel à projet auprès de l'AG2R. Contacter Francis à ce sujet avant le 15 mars. Ce servir également des OPCA.**

Habitables Éric (Fiche Action 1) : **Total de 8 800€** décomposé comme suit :

Finale OSIRIS	1 000€
Aide Flotte Co Lontgze (2 équipages maxi)	1 000€
Déplacements de Marc REINE	800€
Entraînements au France Flotte Co	1 000€
Accompagnement des clubs	2 000€

Open 570	2 000€
Collectif Jeunes	1 000€
Voile Légère Brieuc (Fiche Action 2) : Total de 36 050€ décomposé comme suit :	
Laser	3 210€
Bic 293	2 520€
Optimist	6 960€
Open Bic	1 800€
Catamarans	4 250€
RS :X	2 500€
Flotte Co	1 000€
Fun Board	600€
Kite Board	1 000€
Coupe Région/BPACA (selon cahier des charges)	9 000€
Chpts France (Tenues et soir rég)	3 210€.

Pour les tenues, Brigitte nous demande de ne pas oublier les Handis en double qui ont leur championnat le 18 mai.

A titre expérimental sur les stages, pour les lasers et les Open Bic, un dispositif est mis en action en 2018 : Les clubs qui enverront leurs entraîneurs sur les stages donnent la gratuité de l'enseignement à leurs licenciés. En contrepartie de quoi, ils ne seront pas indemnisés pour la vacation et le déplacement de leurs entraîneurs.

Raymond pose la question de la pertinence de maintenir la participation de la LVNA au Salon 100% Sport (coût 2 500€). **Oui il faut continuer pour la visibilité de la Ligue.** Quant à pérenniser la Soirée des Champions, la réponse semble être donnée par le peu de présence des dits champions. **Peut-être qu'il serait plus judicieux d'en faire une soirée rencontre de partenaires avec quelques champions régionaux. Pour la remise des trophées des champions, il serait préférable de la faire au palmarès de la Coupe Régionale/BPACA, où la grande majorité des coureurs seront présents.**

Formation (Fiche Action 3) Cet item regroupe la formation des entraîneurs, des bénévoles et des professionnels permanents, des arbitres et des jeunes arbitres, les BPJEPS (une toute petite part) et les CQP AMV.

L'arbitrage à lui seul nécessite un budget de 5 800€, avec 1 100€ pour la documentation, 4 200€ pour les déplacements des formateurs et 500€ pour le suivi des Jeunes arbitres. La formation des CQP AMV se résume à un colloque annuel et déplacements dans les clubs.

Développement Brigitte et Gildas (Fiche Action 8)

Voile itinérante et plans d'eau intérieurs : Raymond expose sa difficulté à établir un budget. Il remarque que ces charges demandent force de déplacements. Il demande à Brigitte et Gildas de lui lister les actions possibles (investissement et fonctionnement) dans les secteurs déjà identifiés. Le travail c'est dans les clubs mais aussi dans les communes, communautés de communes, départements, l'éducation nationale, etc...Prendre exemple sur le travail déjà mis en place en Charente Maritime. Raymond a prévu **un montant de 10 000€** pour entamer ces actions. **Gildas demande de prévoir un colloque des plans d'eau intérieurs.**

Développement : Mise en route des schémas nautiques.

Pour le label Tourisme, nous menons des actions pilotes avec 4 clubs girondins (VLG, CVA, CVPM et CNC) et 4 clubs charentais (CNPA, CNCG, Royan et la CARA et peut-être l'EVR). **Nous chiffrons ces actions à 12 000€.**

Sur la question **du colloque régional**, et vu le peu de personnes susceptibles d'être intéressées, nous avons deux solutions.

Une séance par thème ou bien une séance par bassin.

Si nous restons dans l'hypothèse de séances par bassin, nous prévoyons un budget de 4 000€.

La gestion de la D3 et des championnats départementaux ; voir avec les CDV lors de la réunion du 27 février. Nous sommes d'accord pour mélanger toutes les générations sur les critères départementaux, et proposer des Interséries.

Pour la labélisation FFVoile, nous décidons un budget de 6 000€, sur la base de 20 clubs visités dans l'ensemble de la Ligue.

Matériel nautique : Nous avons mis en place la règle du renouvellement de deux unités « bateau-remorque » pour 2018. **Mais il faut que nous mettions en action un plan de gestion du matériel (renouvellement, affectation, vente) au plus tard en avril-mai. François, Olivier et Gildas sont nommés en charge de cette action.**

Matériel informatique : Donner à nos deux secrétaires des outils de travail corrects et performants. Faire là aussi un plan de gestion. Voir sur un achat groupé avec la FFVoile (Éric).

Matériel roulant (véhicules) : Lancer une étude de faisabilité et de rentabilité sur l'achat ou la location. Voir avec Ford le partenaire fédéral. François est désigné en charge de cette étude.

ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE :

7 représentants de la LVNA seront présents avec 4 pouvoirs. Nous assisterons au repas avec la FFVoile.

QUESTIONS DIVERSES :

PER Course au large : Collectif mis en place à La Rochelle, autour de la Communauté de communes, du Port, de la Ligue, du CDV et la SRR. L'accueil se ferait au port de pêche de La Pallice. Il n'y a pas eu encore de chiffrage mais quelle va être la part supportée par la Ligue ? Les personnes en charge du dossier sont Jacques CATHELINÉAU, Claire et Cédric.

Pôle Espoir 420 : Didier BERNARD entraîneur des 470 va faire valoir ses droits à la retraite. Il va être remplacé par Philippe BOUDGOURD. Quid des entraînements des 420 ? La solution financière est venue de la CARA et de la CDA de La Rochelle, sous la responsabilité du Pôle France

Dans ce cas de figure, nous perdons un cadre d'état. La DDJSCS nous propose un cadre administratif dans la charge de coordinateur dans l'établissement et le suivi des dossiers de subvention, le suivi comptable et la mise en application des décisions « Ligue ».

DATES IMPORTANTES :

AG FFVoile le 24 mars à Paris

BE le 4 avril à Talence à 10h.

CA le 30 juin à Talence à 10h.

Il est 16h00. Raymond clos la séance.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

